



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

Conférence co-organisée par l'Association des conseils en innovation (ACI) et le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes, « La mise en œuvre à l'échelon local des politiques européennes d'innovation 2014-2020 : quels enjeux, quelles solutions ? », Lyon, 28/06/2016

Regard sur 15 ans de politiques d'innovation, enjeux dans un contexte concurrentiel

Rémi Lallement / Département Economie / France Stratégie

Introduction (1) : Les missions de France Stratégie

Une activité articulée autour de quatre missions complémentaires

- Évaluer les politiques publiques, de façon indépendante et exemplaire.
- Anticiper les évolutions de la société française (économie, social, développement durable, technologies) et analyser les questions qu'elles posent à moyen terme, afin de préparer les conditions de la décision politique.
- Débattre : France Stratégie comme maison ouverte, dialoguant avec les partenaires sociaux, la société civile, les entreprises, la communauté des spécialistes et le monde universitaire.
- Proposer des politiques/réformes/orientations au gouvernement, en mettant en lumière les arbitrages possibles, les expériences étrangères et les positions des acteurs.

:



Introduction (2) : La Commission nationale d'évaluation des politiques d'innovation

- Commission installée depuis juin 2014 auprès de France Stratégie, à l'initiative conjointe des ministres en charge de l'Économie et de la Recherche (<http://www.strategie.gouv.fr/cnepi>)
- Présidée par Jean Pisani-Ferry, le commissaire général de France Stratégie
- Une vingtaine de membres (administrations publiques, monde de l'entreprise, sphère académique)
- Thèmes prioritaires retenus (chantiers achevés ou en cours) :
 - **Cartographie des dispositifs publics en faveur de l'innovation**
 - **Crédit d'impôt recherche (CIR)** : appel à projets de recherche sur ses effets (lancé)
 - **Pôles de compétitivité** : étude de FS (en cours d'achèvement)
 - **Financement de l'innovation**
 - **Spécialisation scientifique et technologique** : *quid* de son évolution ?
 - **Impact économique de la recherche publique**

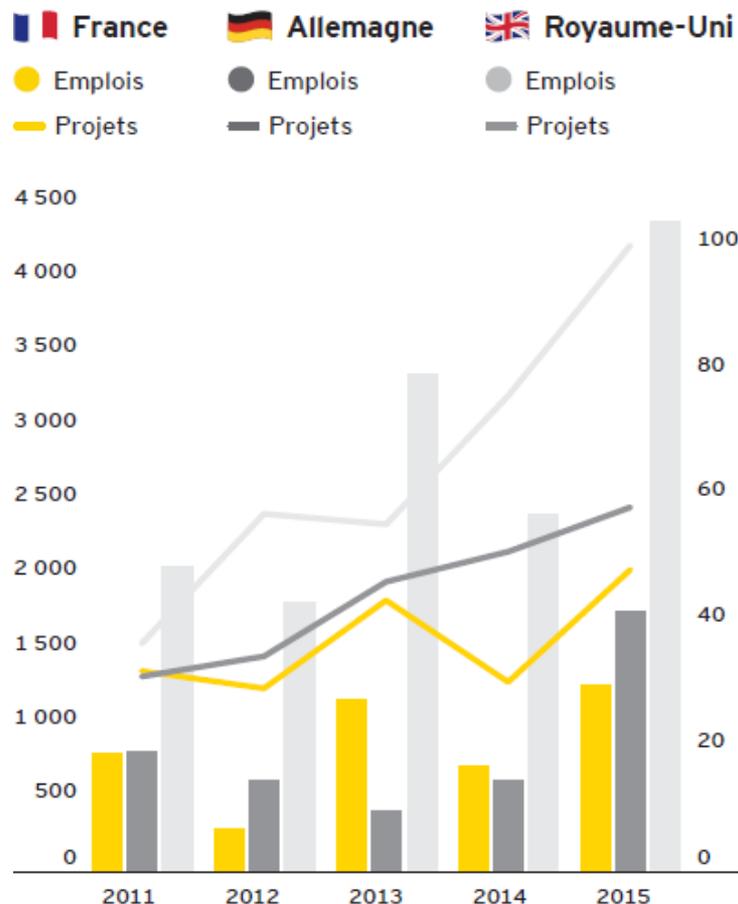


Des enjeux en termes d'attractivité à l'échelle nationale

- La France comme 5^e pays le plus attractif au monde pour les projets de centres de R & D en 2015
 - une France surclassée par notamment par le Royaume-Uni (100), l'Inde (89), les USA (69) et l'Allemagne (55)
 - mais un quasi-doublement (à 45 projets) par rapport à 2014
- Paris au 5^e rang mondial des métropoles susceptibles de produire le prochain Google, derrière San Francisco/Silicon Valley, New York, Shanghai et Londres, selon le Baromètre EY de l'attractivité du site France 2016

• (205 répondants, question ouverte, 3 réponses possibles)

Évolution du nombre de projets et d'emplois des implantations internationales de centres de R&D en France, au Royaume-Uni et en Allemagne (2011-2015)



Source Global Investment Monitor, EY, 2016



Autre enjeu : la capacité à faire émerger des « licornes »

Europe (Russie et Israël inclus) :
 47 en 2016 (contre 40 en 2015)
 dont 18 au Royaume-Uni, 7 en
 Suède, 4 en Allemagne et 3 en
 France (Vente-privee.com, Criteo,
 BlaBlaCar)

Source : GP. Bullhound (2016)

Reste du monde

Etats-Unis : 96 (une trentaine de
 plus qu'un an avant)

Chine : 32 (une vingtaine de plus
 qu'un an avant)

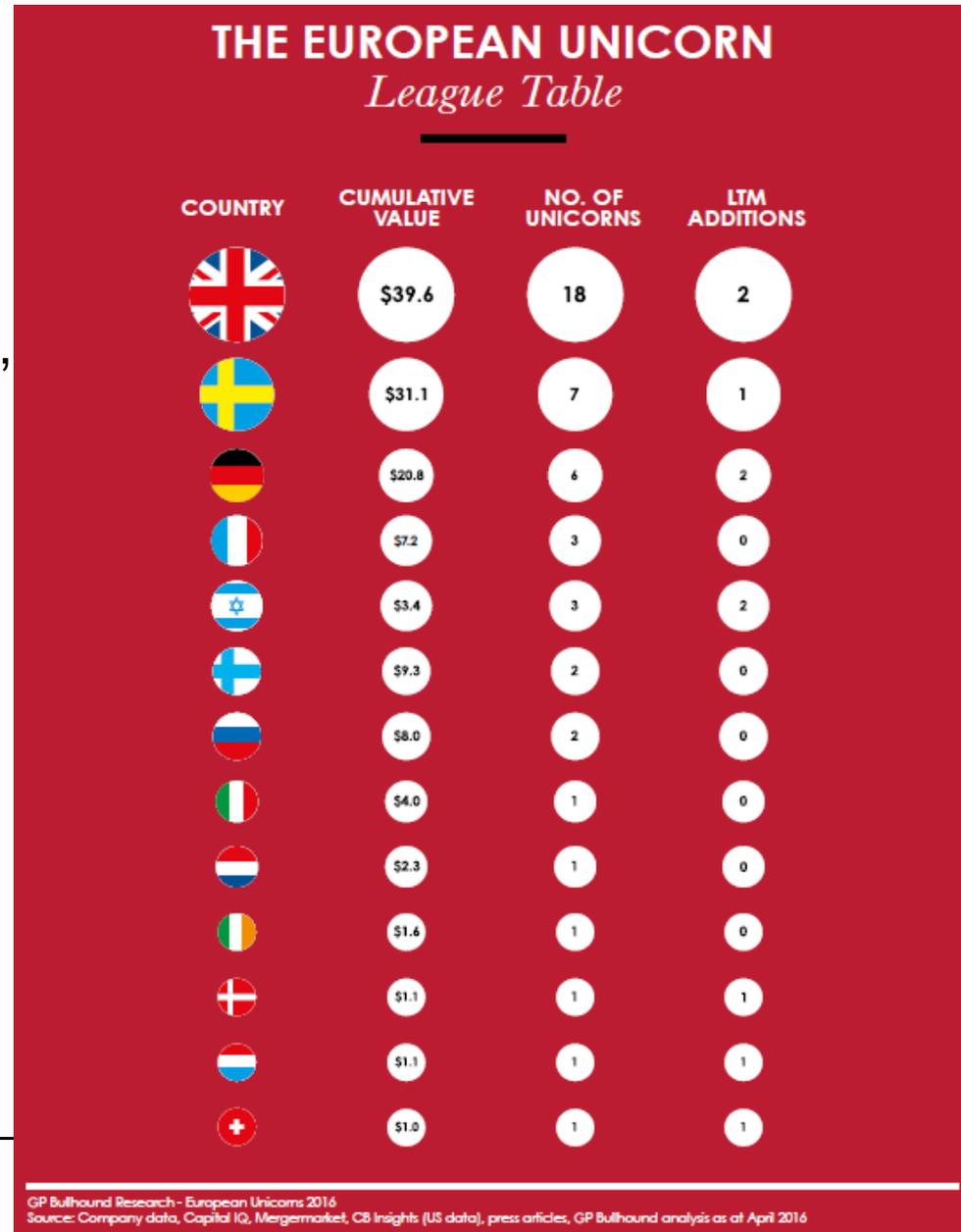
Inde : 7

Corée du Sud : 3

Singapour : 3

etc.

Source : CB Insight, juin 2016



Des enjeux aussi pour la capacité d'innovation des régions

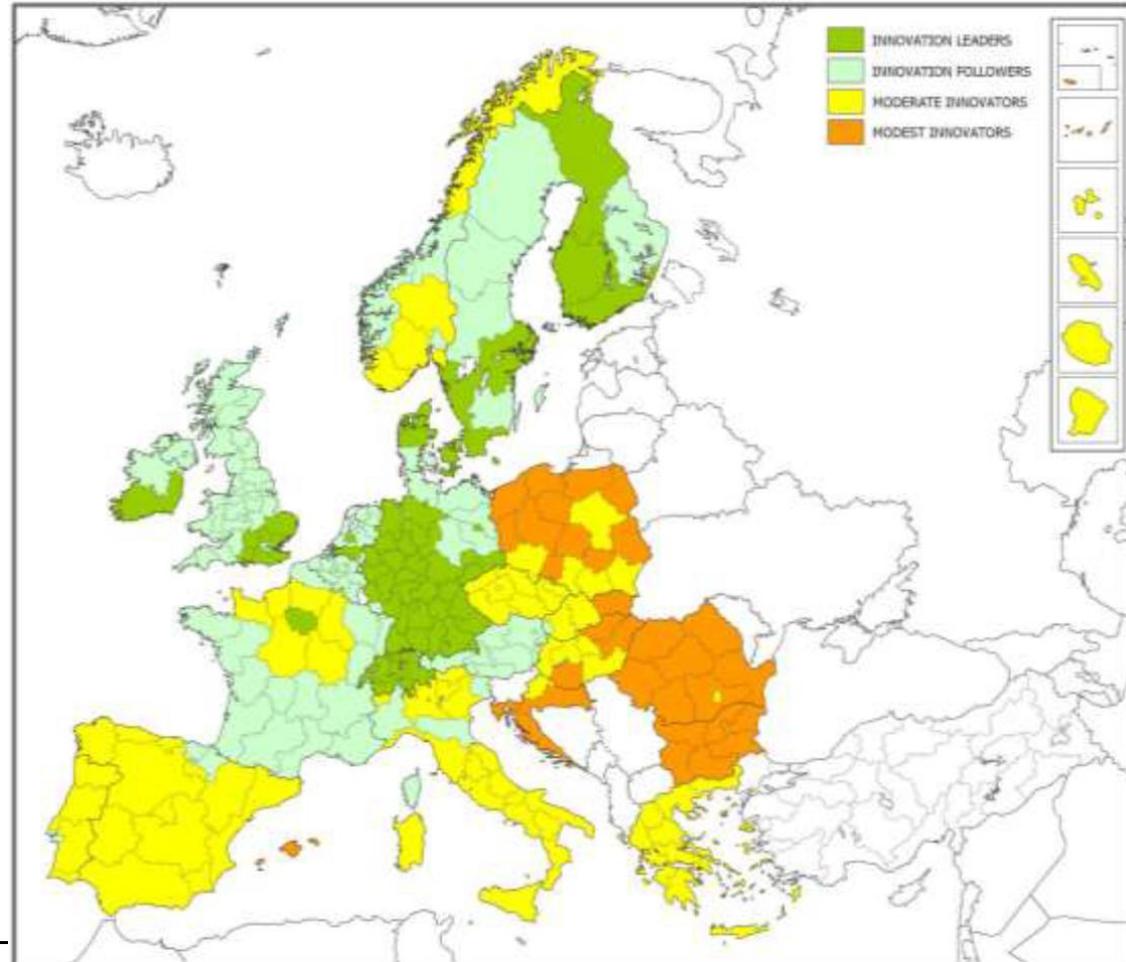
Des contrastes régionaux relativement élevés en France (2014) :

- 1 région “regional innovation leader”
- 6 régions “regional innovation follower”
- 2 régions “moderate innovator”
- 0 région “modest innovator”

---> L'un des 4 pays (avec le Portugal, Slovaquie et l'Espagne) qui comprennent 3 différents groupes de performance régionale

- 14 pays ont 2 différents groupes de performance régionale ;
- 6 pays seulement ont un unique groupe de performance régionale.

Seule région en France à avoir changé de groupe par rapport à 2004 : le Nord-Pas-de-Calais



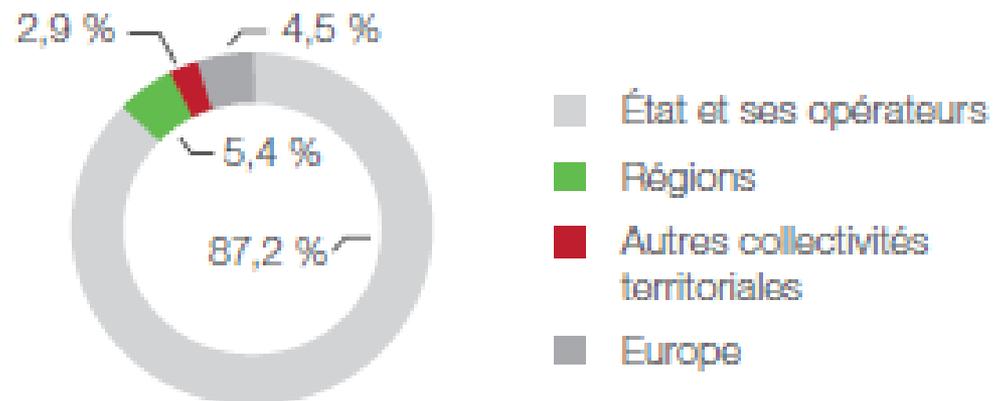
Rapport CNEPI : retour sur 15 ans de politique d'innovation

- **Le total des soutiens publics à l'innovation : près de 10 Mrd €** (soit un ½ point de PIB)
- **Un doublement en 15 ans** (en euros constants)
 - L'État (directement ou *via* ses opérateurs publics) comme principale source de financement public à l'innovation
 - Le poids relatif des **collectivités territoriales** : 8,4 % du total des aides, dont les deux tiers pour les régions
 - Les **financements européens** comme source complémentaire significative (4,5 % du total)

TABLEAU ET GRAPHIQUE N° 1 - LES AIDES À L'INNOVATION EN FRANCE

Par sources de financement, en 2014^(a)

Millions €	2014
État	8 551
Régions	527
Autres collectivités territoriales	289
Europe	441
Total	9 808

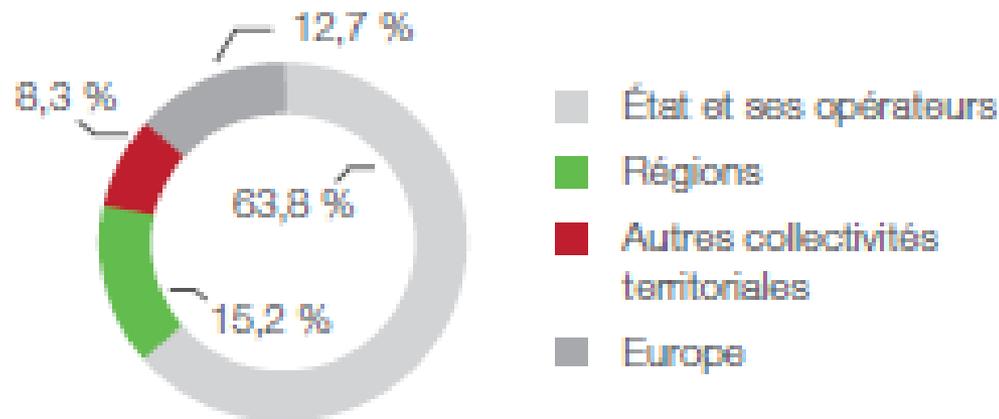


Basculement des aides directes (subventions, prêts, etc.) vers les aides indirectes (aides fiscales et allègements de cotisations sociales)

- **Aides indirectes** : 6,4 Mrd €, soit plus de 60 % de l'ensemble des financements publics et près des 3/4 pour l'État et ses opérateurs publics ---> effet de la réforme du CIR (2008)
- **Parts dans le total des seules aides directes** :
 - collectivités territoriales : près d'un quart
 - financements européens : près de 13 %

TABLEAU ET GRAPHIQUE N° 2 - LES AIDES À L'INNOVATION EN FRANCE, HORS INCITATIONS FISCALES Par sources de financement, en 2014^(a)

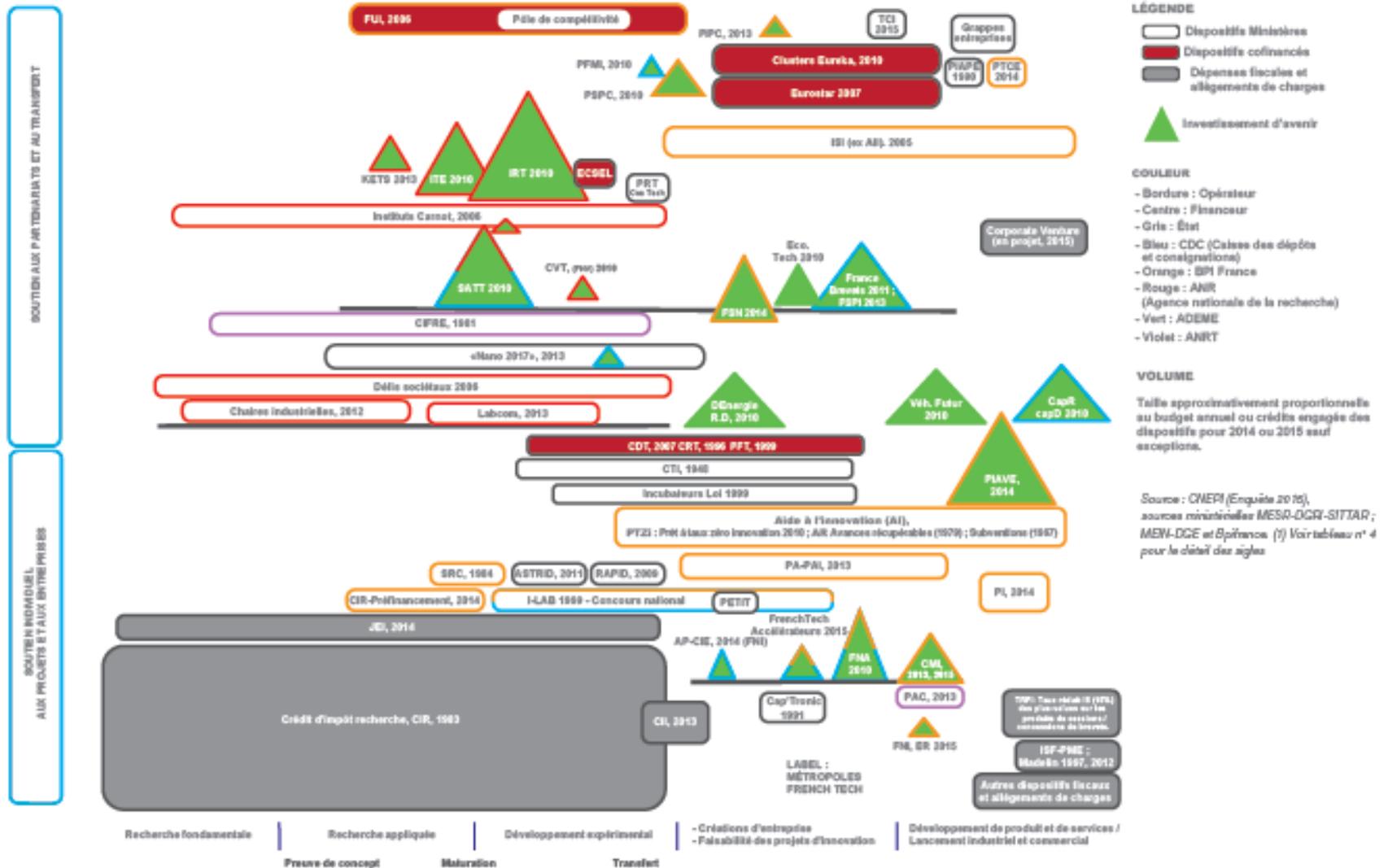
Millions €	2014
État	2 211
Régions	527
Autres collectivités territoriales	289
Europe	441
Total	3 467



Une forte densification du paysage des aides

Un doublement du nombre de dispositifs nationaux : passé d'une trentaine en 2000 à 62 en 2015 (rôle du PIA et d'opérateurs tels que Bpifrance)

SCHÉMA – PANORAMA DES DISPOSITIFS NATIONAUX DE SOUTIEN À L'INNOVATION 2014-2015



62 dispositifs nationaux classés en 5 familles d'objectifs et par modalités de financement

TABLEAU N° 3 - CARTOGRAPHIE DES DISPOSITIFS NATIONAUX DE SOUTIEN À L'INNOVATION PAR OBJECTIFS PRINCIPAUX ET PAR FAMILLES D'OBJECTIFS EN 2015



	1 - Augmenter les capacités privées en R & D	2 - Accroître les retombées économiques de la recherche publique	3 - Développer les projets de coopérations entre acteurs, les réseaux	4 - Promouvoir l'entrepreneuriat innovant	5 - Soutenir le développement des entreprises innovantes
Participations (capital risque, investisseurs providentiels, financements participatifs, Fonds etc.)		SATT : Sociétés d'accélération du transfert de technologie, 2010 (3)			FISO : Fonds d'Innovation sociale, 2015 (3) (4) FNI : Fonds national d'Innovation, 2013 FNI, expérimentation régionale, 2014 Fonds Ecotech : Fonds Echotechnologie, 2010 France Brevets, 2011 FSN, Num : Fonds national pour la société (2010) et numérique "usage et technologies numériques", 2014 FSPI : Fonds souverain de propriété intellectuelle, 2014
Prêts (bonifiés, à taux zéro, etc.)	CIR-Préf. : Prêtfinancement CIR, 2014 (4)		PIPC : Prêt à l'industrialisation des pôles de compétitivité, 2013	PPA (PA-PAI) : Prêt participatif d'amorçage Post 2000	PTZI : Prêt à taux zéro Innovation 2010 (1)
Subventions (y compris les avances remboursables)	CIFRE : Convention Industrielle de formation par la recherche entreprise, 1981 (3) CIR : Crédit Impôt recherche, 1983 (3) (4) CTI : Centres techniques industriels, 1948 (5) Défis sociétaux, 2008 (3) DEnergieRD : Démonstrateurs énergies renouvelables et décarbonisés, 2010 ISI : Innovation stratégie Industrielle (2005, ex-AII) (5) RAPID : Régime d'appui pour l'innovation duale, 2009 (3) SRC : Structures de recherche sous Contrat, 1984 (3) Véh Futur : Véhicule du futur, 2010 (3)	ASTRID : accompagnement spécifique des travaux de recherche d'intérêt défense + ASTRID maturation, 2011 CAPTRONIC : Programme CAPTRONIC, 1991 Chaires Industrielles, 2012 CVT : Consortia de valorisation thématique, 2010 Incubateurs loi 1999 (5) Instituts Carnot, 2006 (3) PRIT CEA : Plates-formes régionales de transfert technologique, 2014 (3)	Clusters EUREKA, 2010 EUROSTARS, 2007 ECSEL : Initiative technologique conjointe, 2014 FUI : Fonds unique Interministériel 2006 (1) Grappes E : Grappes d'entreprises 2009 KETS : Technologies clés Innovantes 2013 IRT : Instituts de recherche technologique, 2010 (2) ITE : Institut pour la transition énergétique, 2010 (2) Labcom : Laboratoire Commun, 2013 (2) Nano 2017, 2013 (1) PFMI : Plateformes mutualisées d'Innovation, 2010 (2) PIAPE : Pôles d'Innovation pour l'artisanat et les petites entreprises, 1990 PIPC : Prêt à l'industrialisation des pôles de compétitivité, 2013 PTCE : Pôles territoriaux de coopération économique, 2014 PSPC : Projets structurants pour la compétitivité, 2010 (1) TCI : Territoires catalyseurs d'Innovation, 2015	AP-CIE : Appel à projets "culture d'innovation et entrepreneuriat" 2014 FNA : Fonds national d'amorçage initiative technologique conjointe ECSEL, 2010 (2) I-Lab : concours national création d'entreprises de technologies innovantes, 1999 (2) (Métropoles) French Tech, 2013, et (Accélérateurs) French Tech, 2015 (5) SEE : Soutien à l'entrepreneuriat étudiant, 2014	AR Avances récupérables, 1979 (1) Subventions ,1987 (1) CDT CRT PFT : Cellule de diffusion technologique (2007), Centre de ressources technologiques (1996), Plateforme technologique (1999). Cap R cap D : Capital risque - capital développement, 2010 CMI : Concours Mondial de l'Innovation Innovation de rupture/programme de soutien à l'innovation majeure 2014 (4) (2) PAC : Programme d'accompagnement des PME et ETI "Coaching INPI", 2013 PIAVE : Projet Industriel d'avenir, 2014 (1) (3)
Incidations fiscales (et allègements sociaux)	CIR : Crédit Impôt recherche, 1983 (3) (4) CIR-Préf. : Prêtfinancement CIR, 2014 (4)			JEI : Jeune entreprise innovante, 2004	CII : Crédit Impôt Innovation, 2013 CV : Corporate venture, 2014 (4), en projet ISF-PME et « Madelin » 1997 (et 2012) TRPI : taxation à taux réduit des revenus de la propriété intellectuelle

5 familles d'objectifs de poids inégal

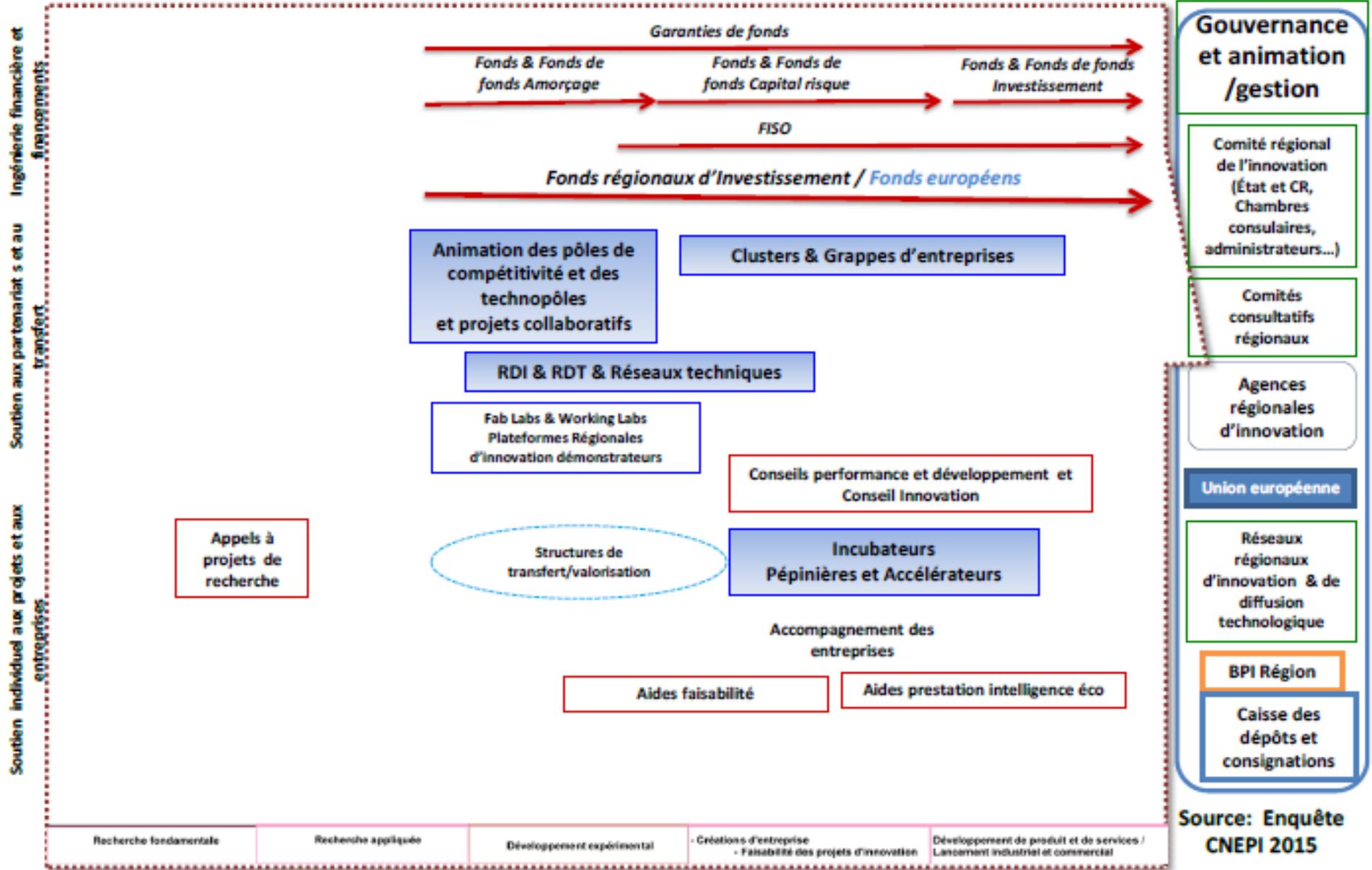
- **Augmenter les capacités privées de R & D** : un objectif mobilisant plus des 2/3 des moyens alloués au titre des dispositifs nationaux (6 Mrd €, principalement via le CIR)
- **Soutien au développement des entreprises innovantes** : 1,4 Mrd €, soit près de 16,4 % du total.
- **Les trois autres objectifs** pris conjointement : seulement 13,4 % du total des soutiens, mais... 32 dispositifs (---> coexistence d'un grand nombre de dispositifs de relativement petite taille)

TABLEAU N° 5 - ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES AIDES DIRECTES DE L'ÉTAT ET DE SES OPÉRATEURS EN FAVEUR DE L'INNOVATION, PAR FAMILLES D'OBJECTIF PRINCIPAL^(a)

Familles d'objectifs	Total (%)		Total hors incitations fiscales (%)	
	2000	2014	2000	2014
1) Augmenter les capacités privées en R & D	69	70,2	51	20
2) Accroître les retombées économiques de la recherche publique	1	2,6	2	10
3) Développer les acteurs, les réseaux	8	7,2	13	28
4) Promouvoir l'entrepreneuriat innovant	2	3,6	3	9
5) Soutenir le développement des entreprises innovantes	19	16,4	31	33
Total	100	100	100	100

Source : CNEPI, 2016. (a) hors soutiens au secteur de la défense.

Les dispositifs régionaux d'aide à l'innovation en 2015



Dispositifs cofinancés
 Dispositifs financés par les Régions

Source: Enquête CNEPI 2015

Quelques questions clés pour les évaluations à venir et les réformes à mener

- **Profusion d'instruments et instabilité des dispositifs** : un problème de complexité pour les bénéficiaires, une fragmentation induisant une perte d'efficacité substantielle des fonds publics engagés ?
- Pour simplifier le système des aides, **réduire le nombre de dispositifs ou accroître la marge de manœuvre des opérateurs** (Bpifrance, ANR, etc.) ?
- **Coordonner l'action des différents échelons publics** :
 - **rôle croissant des collectivités territoriales** dans les politiques d'innovation
 - aides européennes conditionnées par la **mise en place de stratégies régionales de spécialisation intelligente**
- **Sous-estimation du rôle de l'innovation non technologique** ?
- **Dispositifs misant sur l'offre (*techno push*) vs. accent sur la demande**
- Insuffisance de l'investissement privé ou des mécanismes privés de financement : **des carences à traiter directement à la source, plutôt qu'en multipliant les mécanismes palliatifs** ?
- Plutôt qu'engager des moyens financiers publics ciblant l'innovation, **réformer certaines politiques connexes** (enseignement, recherche, fiscalité, marché du travail, réglementation financière, droit des faillites...)?

